

# L'OEUVRE INTERNATIONALE DE PIE XI

## I

L'Église ne fait pas de politique. Peu lui importent les noms des gouvernants et la forme du pouvoir. On pourrait concevoir, dans une chrétienté moderne, vingt régimes différents, tout comme le moyen âge a vu simultanément des monarchies et des républiques ; si tel d'entre eux semble préférable en général ou dans telles circonstances particulières, c'est affaire aux philosophes et aux hommes d'État ; tout ce qu'exige le catholicisme, c'est que les âmes aient la liberté de parvenir à leur salut. Mais l'Église agit par sa morale. En cette matière, comme en matière de dogme, elle ne saurait se taire ni transiger ; éveillant les consciences, leur imprimant certaines orientations à l'exclusion d'autres, elle a ainsi renouvelé les sociétés par le dedans, sans même toucher aux institutions ; et son souci de protéger l'esprit l'a souvent dressée contre les abus des puissants. De nos jours, ces abus se multiplient ; il s'élève des « conceptions du monde », véritables contre-religions, qui prétendent à la direction temporelle et spirituelle des peuples. Pour les avoir affrontées, avec une ampleur de vues qui porte la marque d'une intelligence géniale en sus de l'assistance divine, Pie XI a recueilli les hommages de tous ceux qui croient aux valeurs éternelles de la civilisation. Jamais encore, dans ces derniers siècles, le Vatican n'avait rayonné à ce point.

Si nous recherchons l'idée maîtresse du pontificat, nous l'exprimerons avant tout par le mot d'universalisme. Pie XI, à son avènement, se trouvait en présence d'une humanité déchirée. Il fallait rappeler ces vérités supérieures où se fondent les nations et les individus. L'Église devait être présente partout, auprès des États nouveaux-nés d'Europe comme dans les vieilles sociétés qui se transformaient, Italie fasciste, Chine nationaliste, Allemagne de Weimar ou de Hitler : de là ses Concordats multipliés, ses délégués apostoliques aux extrémités de la terre, sans acception de cou-

leur ni de régime ; il n'eût tenu qu'à la Russie bolchéviste d'en obtenir autant. De là aussi le désir d'en finir avec les querelles périmées, de secouer la gangue du passé lorsqu'il ne répondait plus qu'à des formes vides : les accords du Latran, ce chef-d'œuvre diplomatique, réalisaient la quadrature du cercle, et légitimaient la Rome du Quirinal tout en assurant l'indépendance souveraine du Saint-Siège.

Même souci d'universalisme dans les missions, sous leur double aspect, l'invite faite à toutes les Congrégations d'y participer, intensifiant ainsi les échanges entre les chrétiens d'âge différent, et d'autre part le développement du clergé et de l'épiscopat indigènes, attestant que la foi du Christ n'est le monopole d'aucune race. Même désir encore dans les rapports avec les Églises séparées : problème épineux, celui-là, et dont la solution demeure lointaine, efforts qui commencent et se défont sans cesse depuis Bessarion ou Leibnitz jusqu'au cardinal Mercier ; les dissidences portent quelquefois sur des notions fondamentales, celles d'Église même ou de révélation, Pourtant, à se rappeler la dernière audience de M. Chamberlain, à lire les commentaires sur la mort de Pie XI ou l'appel de l'archevêque de Cantorbéry à son successeur, comment ne pas mesurer les progrès accomplis, et ne pas constater que dès à présent le trône de Pierre a retrouvé sur l'ensemble du monde chrétien, sinon au delà, sa pleine autorité morale ?

Peut-être les menaces extérieures y contribuent-elles. Face à l'universalisme dont nous vivons, le monde voit se dresser à la fois sa contrefaçon diabolique, le communisme, et sa négation, le racisme ; il étouffe entre ces deux périls ; sur l'un et l'autre, Pie XI a prononcé les paroles qu'on attendait.

## II

Le communisme, faux universalisme, ne prêtait guère à l'équivoque. Il s'adresse au genre humain tout entier et lui propose une rédemption, mais diamétralement opposée à la nôtre. A ses yeux, l'homme-artisan, l'homme-outil plutôt, mené par les forces économiques, doit travailler à libérer la matière ; la religion n'est que l'« opium du peuple », une « superstructure » illusoire et néfaste ; il faut l'anéantir ; cet athéisme foncier se propage logiquement par le mouve-

ment sans-Dieu et ne peut s'accomplir qu'au moyen d'une persécution illimitée. Poser son incompatibilité avec le catholicisme revient à constater un fait ; elle tient à la base métaphysique du système plus encore qu'à telle barbarie occasionnelle. Et cela nous explique que l'Église ait toujours rejeté la « main tendue » par l'Internationale, même lorsqu'on lui parlait de combattre un ennemi commun, ou lorsque l'intérêt de Moscou pouvait faciliter une détente ; il ne s'agit pas de combinaisons diplomatiques, ni, *a fortiori* d'une hostilité contre la Russie ou d'un jugement sur ses alliances temporelles ; les alliances ont varié, le régime de la propriété lui-même s'est modifié plusieurs fois, et la Constitution, mais les Soviets sont restés marxistes ; ils ne cesseraient de l'être qu'en abjurant leur philosophie, et d'ailleurs cela suffirait. S'il advient à leurs partisans de préconiser tel détail que de notre côté nous souhaitons, ce ne sera pas une raison de l'abandonner, certes, — nous n'avons à examiner que l'idée, non sa marque d'origine ; mais ils risquent fort de placer autre chose sous les mêmes mots, ou tout au moins d'utiliser ce même point de départ dans un but différent ; une rencontre fortuite de ce genre ne saurait légitimer une collaboration.

Mais Pie XI ne s'en est pas tenu à cette attitude négative. Il a construit. Sur le plan de l'apostolat, l'Action catholique a fait participer l'ensemble des fidèles laïques à l'œuvre du clergé ; la J.O.C., animant la classe ouvrière, a signifié que le christianisme n'était pas plus l'apanage d'un milieu social que d'une race ou d'une nation ; l'intransigeance envers le communisme a eu pour corollaire la charité fraternelle envers ceux qu'il fascine ; leur mystique du travail et de la justice ne démarque-t-elle pas souvent la nôtre, et n'a-t-il pas suffi maintes fois, pour les détromper, de leur montrer vraiment ce que nous sommes ? — Cela supposait, sur le plan doctrinal, l'approfondissement de nos principes : l'Encyclique *Quadragesimo Anno* a magnifiquement développé les thèmes formulés par Léon XIII dans l'Encyclique *Rerum Novarum* ; elle supprimait toute cloison étanche entre la sociologie et la morale. Le catholicisme, facteur d'ordre puisqu'il freine les passions, ne pouvait plus s'identifier avec une sorte de gendarmerie au service des possédants, comme l'auraient fait croire des apologistes incomplets à la manière d'un Paul Bourget.

Dépassant, dans sa transcendance, les improvisations du dix-neuvième siècle — capitalisme libéral ou socialisme — laissant d'ailleurs les peuples et les écoles donner leurs solutions variées aux problèmes concrets, le catholicisme indiquait l'idéal d'une société fondée à la fois sur l'organisation professionnelle et sur le respect de la personne humaine. Cet idéal apparaissait si vivant, si conforme aux aspirations comme aux besoins de l'heure présente, le Pape tirait des conséquences si actuelles de l'éternelle vérité, qu'il fournissait des textes aux politiciens les moins « cléricaux », incrédules tels que M. Vincent Auriol ou protestants tels que M. Roosevelt.

Nous n'irons pas affirmer, sans doute, qu'ils l'aient toujours bien compris ; et il va de soi que l'on ne saurait embriquer le Saint-Siège, à la façon de certains journalistes dans « le camp des démocraties ». Mais on n'a pas tort de pressentir que la liberté chrétienne seule peut assurer un fondement stable aux libertés civiles, ni de souligner la portée de la lutte contre le racisme.

Le racisme est une doctrine allemande. Son contenu idéologique — la supériorité de la race germanique — ne devrait guère plaire qu'aux Germains. Mais il correspond à un instinct général : chaque peuple peut se bâtir à sa guise un orgueil identique ; en désignant pour cible les Juifs, présents dans le monde entier, en se faisant le champion exclusif d'un régime politique, Hitler a éveillé des résonances lointaines. « L'axe Rome-Berlin, vient d'affirmer Mussolini, n'est pas seulement une relation entre deux États. C'est une rencontre entre deux révolutions qui se sont montrées opposées à toutes les autres conceptions de la civilisation contemporaine ». On ne saurait mieux dire.

Dès ses débuts, Pie XI mettait le monde en garde contre le « nationalisme exagéré ». Sous la forme qu'on lui voit en Allemagne, cette attitude constitue sans doute la négation la plus audacieuse qui se soit opposée jusqu'ici à l'universalisme chrétien. Assimiler les tribus d'hommes aux espèces animales, définir leur union comme une « souillure », proclamer une morale de clan qui ne concerne pas l'étranger, peut-être cette résurrection des xénophobies primitives a-t-elle des précédents dans la pratique des Américains sudistes ou des Boers envers les nègres, mais jamais encore elle n'avait trouvé de justification théorique. Le « natio-

nalisme exagéré » pêche d'ailleurs sous d'autres points. Il déplace la fin de l'État — et de là procédait en partie la condamnation de *l'Action française* — il entretient un esprit de haine contraire à l'Évangile ; à certains égards les clameurs des « nations prolétariennes » ne font que déplacer sur le plan de la géographie celles que le communisme entretient sur le plan vertical de la société ; elles procèdent du même vieux démon d'envie, et devraient appeler la même réponse : à la fois une fermeté vigilante et la charité pour les maux existants. Enfin le « totalitarisme », bien semblable lui aussi à la dictature de combat des Soviets, nie autant qu'elle l'autonomie de la personne humaine, et n'évite des conflits avec l'Église — quand il y tient — qu'au prix d'une acrobatie incessante.

Nul moins que le Pape n'était disposé à s'y tromper, ni à favoriser le mot d'ordre stupide : « Hitler plutôt que Moscou ! » Mot d'ordre que l'on chuchotait en France — autant valait dire : « la peste plutôt que le choléra . . . » — qui se répandait en Europe centrale, dissociant les adversaires du paganisme facilitant sa montée par la complicité de catholiques, les von Papen, les Seyss-Inquart, les Tiso . . . Rome voyait les choses de plus haut. Pas plus qu'à « la main tendue », elle ne se laissait prendre au soi-disant « pacte anti-Komintern ». Elle avait blâmé le néopaganisme de Maurras ; elle s'était heurtée aux prétentions du fascisme italien qui souhaitait absorber l'Action catholique et monopoliser l'éducation ; l'hitlérisme, jadis combattu par les évêques, puis autorisé dans la mesure où il représentait un gouvernement et non une doctrine, violait son Concordat à peine signé, encourageait un « culte du sang et de la terre » où devaient communier toutes les familles spirituelles du peuple allemand, inaugurait ces persécutions basses qui visent à étouffer les fidèles en discréditant leurs pasteurs ; et voici que, passant les Alpes, teintant d'une nouvelle couleur le totalitarisme belliqueux de Mussolini, il introduisait l'erreur raciste dans l'enseignement et dans les lois, y compris celles que les accords du Latran avaient cru fixer en harmonie avec l'Église. La foi était en cause, mais avec elle la pensée entière, contrainte de se plier à des fantaisies anti-scientifiques, et la vie morale, dressée à bafouer la recherche désintéressée du vrai aussi

bien que la pratique de la douceur ou de l'humilité chrétiennes.

Que pesait, auprès de cette subversion, celle de 1789 ? Le laïcisme jacobin amputait la morale de sa base religieuse, mais en conservait les principes. Une fois ceux-ci mis en cause, il s'est trouvé tout naturellement du même côté de la barrière que nous. Point n'est besoin, pour expliquer semblable rencontre, d'imaginer avec la presse nationale-socialiste que Pie XI servait d'instrument aux francs-maçons ou aux juifs, ni de croire que M. Camille Chautemps et M. Blum se disposent à faire leurs Pâques ; le droit de l'homme tel que nous l'entendons ne se confond pas avec leurs « droits de l'homme » ; les dissentiments subsistent ; mais il est devenu éclatant, pour toute intelligence de bonne foi, que l'Église, loin d'opprimer, fonde la liberté véritable ; la conscience des affinités l'a emporté sur l'esprit de controverse ; le préjugé d'ensemble ainsi disparu, les autres se dissipent d'eux-mêmes, comme neige au printemps.

#### IV

Pie XI se plaisait à reconnaître que ses plus grandes consolations venaient de France. Et sans doute nous ne lui en attribuerons pas tout le mérite, pas plus que nous ne lui imputons les déceptions subies ailleurs. La renaissance catholique française date de 1890 : illustrée par les conversions de Brunetière ou de Paul Bourget, par l'œuvre de Péguy, de Psichari, de Claudel, elle a mis quarante ans à se propager de l'élite aux masses, tout comme le scientisme irréligieux du second Empire n'a produit son effet maximum que sous M. Combes, un demi-siècle après ; elle a gagné peu à peu, multipliant les foyers de vie chrétienne, atténuant les haines, transformant le climat spirituel ; mais l'Action catholique est venue offrir à ses œuvres un cadre opportun, et l'activité personnelle du Saint-Père a fait beaucoup pour écarter les obstacles.

Universaliser, surnaturaliser : cela voulait dire surtout, en France, dissocier le catholicisme et la politique. Trop longtemps l'Église était apparue comme la chose d'un parti. « Bien pensants » et mécréants associaient le trône et l'autel. On se l'explique historiquement : les souvenirs de la Vendée ou de la déesse Raison ne pouvaient s'effacer de sitôt ; des

esprits brillants comme Joseph de Maistre ou Bonald avaient groupé leurs disciples autour d'un idéal monarchique et chrétien ; par un enchaînement fatal, le clergé, classe privilégiée avant la Révolution, avait été spolié par celle-ci, lui gardait rancune, et les révolutionnaires à leur tour craignaient son retour offensif. A travers les générations, dans chaque localité, deux clans se perpétuaient, et le curé présidait normalement à celui des « blancs » tandis que l'instituteur, sous la troisième République, dirigeait celui des « bleus » ou des « rouges ». Léon XIII sans doute, avait conseillé le « ralliement », et les Albert de Mun, les Lavigerie en donnaient l'exemple ; mais la méfiance persistait ; les sociétés secrètes l'entretenaient ; à leurs yeux, une démocratie devait ignorer Dieu en pratique sinon professer l'athéisme ; et l'on pointait les nombreux catholiques qui demeuraient légitimistes, on signalait leur participation massive à la campagne anti-dreyfusarde ; plus tard, Charles Maurras, rajeunissant le traditionalisme, concluant pragmatiquement à l'interdépendance de l'Église et du pouvoir royal, devait séduire par son talent un groupe restreint mais bruyant, y attirer plus d'un catholique, et fournir du même coup un nouvel argument aux soupçons des anticléricaux.

En nous rappelant tout cela, nous comprendrons l'importance du verdict prononcé contre *l'Action française*. Il visait la philosophie de Maurras, support de sa politique ; il ne prétendait en aucune façon interdire à un catholique d'être monarchiste : de fait, on a vu depuis le duc de Guise et le comte de Paris s'émanciper de partisans devenus tyranniques, et grouper de nouveaux adhérents en dehors de l'école maurrassienne. Pie X avait condamné le *Sillon*, qui prétendait identifier catholicisme et démocratie : Pie XI s'en prenait à l'identification inverse, c'est-à-dire au même genre d'erreur ; il devenait impossible d'exploiter systématiquement contre toute démocratie le blâme jeté sur Marc Sangnier et l'Église affirmait son indépendance absolue, au prix d'un drame qui devait meurtrir bien des consciences, et d'une révolte qui contrastait d'ailleurs singulièrement avec l'obéissance

Elle n'encourageait pas non plus, en France, la formation d'un « parti catholique » des sillonnistes, tel que le Centre allemand ou ses répliques d'Italie, de Belgique et de Suisse ;

elle ne rejetait aucun parti sauf ceux qui la rejettent eux-mêmes ; les rapports avec l'État en ont été grandement facilités.

Que de progrès, si nous nous rappelons le premier ministre Herriot, ou même les manœuvres timides, d'un Maurice Barrès en vue de faire autoriser quelques noviciats de missionnaires ! Les lois anticléricales sont en léthargie ; les Ordres religieux sont rentrés, et se montrent sans crainte ; le cardinal Pacelli, aux fêtes de Lisieux, a reçu les honneurs d'un prince régnant ; au lieu d'une abrogation tumultueuse, les effets juridiques du combisme disparaîtront un jour tout doucement sans que même on s'en aperçoive. Plusieurs facteurs y auront concouru : l'énergie des catholiques et de la D.R.A.C., lors des dernières velléités anticléricales ; le prestige de grands chrétiens comme le maréchal Foch, dont les funérailles nationales associaient les dignitaires de l'Église et de l'État, et d'une manière plus générale le mélange des croyants et des incroyants dans les tranchées ; l'autorité d'un épiscopat remarquable ; et, de la part du Saint-Siège qui a nommé cet épiscopat, une diplomatie qui a su agir avec un tact infini. Faut-il ajouter que la République, hier occupée à ses querelles religieuses, a désormais, comme on dit vulgairement, « d'autres chats à fouetter » ? Disons surtout qu'un nombre croissant d'esprits redécouvrent l'unité de la tradition française, et le rôle qu'y joue le catholicisme ; dans un monde en désordre, il est consolant de voir la France proclamer officiellement les valeurs même que nous défendons, et se donner la mission de les préserver contre la barbarie montante. On comprend que nous y ayons insisté.

## V

Pie XII continue Pie XI ; depuis dix ans, leurs noms étaient étroitement associés ; cela suffit à nous faire comprendre l'enthousiasme qui a salué l'avènement au pontificat du cardinal Pacelli. Mais que de sottises les agences de presse nous avaient obligé d'essayer ! Depuis la vieille distinction entre Papes religieux ou politiques — et naturellement Pie XI et son futur successeur étaient classés tous deux parmi ces derniers — jusqu'au « précédent » contraire au secrétaire d'Etat — comme si un précédent comp-

tait en ces matières ! — une propagande insidieuse visait à faire croire que le Conclave désirait un changement de méthodes ; après quoi, faisant contre fortune bon cœur, la même propagande s'est mise à nous apprendre que le nouvel élu était « cousin du roi d'Italie » (il en a seulement le rang par sa décoration de l'Annonciade) et à épiloguer sur sa devise en la rapprochant des tirades mussoliniennes. En réalité, aux heures mouvementées que nous vivons, il importait que les destinées de l'Église ne fussent pas confiées à des mains novices ; il fallait un homme d'expérience, capable d'agir rapidement, au courant des questions qui se posent dans l'ensemble du monde ; ces considérations pointaient vers les cardinaux de Curie plutôt que vers les évêques d'un pays déterminé ; les mêmes raisons que favorisaient les prélats italiens au temps des États de l'Église jouaient contre eux maintenant que l'Italie, grande puissance, s'est associée à l'un des deux camps européens, mais on pouvait les invoquer aussi bien contre la plupart des autres nationalités ; un « Vaticanais », citoyen de l'État créé par les accords du Latran, détaché par ses fonctions de toute préférence affective, semblait *a priori* le meilleur choix. Vaticanais, le cardinal Pacelli l'était au suprême degré ; Roman de naissance, il se trouvait mieux placé qu'un autre pour converser avec l'Italie, pour lui tenir tête au besoin, et si même (on ne sait jamais) la nécessité s'imposait à lui de quitter Rome, nul ne pourrait l'accuser de parti-pris anti-italien . . . Mais le rayonnement surnaturel dont témoignent ceux qui l'ont approché a dû compter plus que tout le reste.

Si d'ailleurs, en France, en Angleterre, aux États-Unis, on a célébré son élection avec une joie particulière, si l'Allemagne seule a boudé, nous y verrons un signe de l'état des esprits, non l'aveu d'une politique. Demain comme hier, l'Église se prêtera, envers tous les régimes, à tous les accommodements qui respectent la vie des âmes ; elle se penchera sur chaque peuple sans autre pensée que le bien moral de ce peuple même ; elle travaillera pour la paix en répandant l'esprit de paix, mais répugnera, sauf le cas d'urgence, à prendre des initiatives concrètes dans le domaine temporel ; son action reposera sur sa doctrine. Pie XII, hérite de sympathies universelles ; il possède d'emblée une autorité surprenante, même sur les incroyants ; elle nous sauvera

peut-être ; elle nous enseigne du moins à placer notre espoir au-dessus des agitations humaines, dans ce « royaume de Dieu » que chacun de nous sera toujours libre de réaliser intérieurement et qui ne périra point.

Auguste VIATTE,  
*Professeur à l'Université Laval.*

---

**La SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA,**  
grâce aux contributions de ses membres,  
a publié une revue très goûtée ;  
a fait une vaste enquête sur notre parler ;  
a édité le fameux GLOSSAIRE DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA ;  
a publié une multitude de tracts, entre autres les CORRIGEONS-NOUS ;  
a organisé le PREMIER CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA, etc.

Devenez membre de la SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA.